

FISONG 2012 Eau et assainissement

Assainissement, déchets, hygiène : mécanismes pérennes et compétences locales

1^{re} proposition de note de cadrage

Pour discussion

Contexte

Ces dernières années, en particulier depuis 2008, déclarée « Année internationale de l'assainissement » par l'ONU, l'assainissement a pris de l'importance dans les stratégies sectorielles et est mieux pris en considération par la classe politique.

Il demeure néanmoins largement sous-financé et très en retard sur sa cible OMD.

En outre, l'appropriation et la gestion sur le long terme des ouvrages, qu'ils soient privés ou collectifs, est souvent déficiente, à tel point qu'une part importante des financements de projets doit être consacrée à leur réhabilitation plutôt qu'à la création d'infrastructures nouvelles.

Enfin, la focalisation de la cible OMD sur un indicateur d'accès uniquement n'a pas contribué à la bonne prise en considération de l'assainissement en tant que filière intégrant également la collecte, le traitement et la valorisation des boues.

Ce constat s'applique également à la gestion des déchets : si la pré-collecte parvient parfois à être financée par les populations qui y voient un intérêt immédiat pour l'amélioration de leur cadre de vie, la collecte et la valorisation des déchets demeurent en revanche peu organisées dans la plupart des pays du Sud.

Constatant la lenteur des progrès (particulièrement en Afrique subsaharienne) et l'insuffisance des financements issus des budgets nationaux et de l'aide internationale, la communauté du développement s'est intéressée (i) au déploiement de stratégies progressives permettant aux populations de grimper « l'échelle de l'assainissement » marche après marche grâce à des technologies à faible coût adaptées à chaque contexte et (ii) aux méthodes de mobilisation sociale permettant d'accroître la contribution des ménages, aussi bien financière qu'en nature, dans le but d'augmenter l'effet de levier des financements publics et internationaux.

A l'extrémité du spectre des démarches allant dans ce sens, l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) a émergé il y a une dizaine d'années. Il érige en principe l'absence de toute subvention aux infrastructures et vise essentiellement à faire gravir la première marche de l'échelle, c'est-à-dire la fin de la défécation à l'air libre (FDAL). Initié au Bangladesh, l'ATPC a désormais prouvé qu'il pouvait aussi s'appliquer en Afrique.

Il demeure néanmoins problématique car les solutions techniques mises en œuvre par les populations ne permettent pas toujours d'isoler correctement les agents pathogènes. L'impact positif sur la santé peut de ce fait être compromis et les ouvrages réalisés ne sont donc pas toujours comptabilisables au titre de « l'accès amélioré » visé par la cible OMD.

Objectifs innovants recherchés par cette FISONG

▪ Utilisation optimale des subventions

Les projets soumis rechercheront un effet de levier financier par la mobilisation effective des bénéficiaires, des autorités locales et nationales, et des acteurs privés du secteur mais aussi par l'apport de financements complémentaires des ONG elles-mêmes ou d'autres bailleurs de fonds.

▪ Financements innovants

L'utilisation des fonds se fera autant que possible à travers des schémas de financement innovants. En particulier, dans le cas d'une contribution du projet au financement des infrastructures, des approches évitant les subventions directes seront recherchées, telles que :

- des financements indirects, basés sur les résultats (OBA), à destination des entrepreneurs et fournisseurs de matériels, non visibles par les bénéficiaires afin de ne pas compromettre la dynamique d'appropriation ;
- des outils de microfinance pour faciliter l'investissement des ménages, soit en lien avec un IMF, soit à travers un fonds renouvelable (*revolving fund*) logé au sein du projet.

▪ Prise en compte de l'ensemble des filières assainissement et déchets

De multiples expériences, aussi bien pour l'assainissement individuel que pour la gestion de la pré-collecte, ont été pertinentes et efficaces pendant la phase du projet mais se sont heurtées à l'absence de prise en compte de la filière aval. Les projets qui prennent en compte l'ensemble de la filière depuis la pré-collecte jusqu'au traitement ou la valorisation effective des déchets seront favorisés.

▪ Appui à l'entrepreneuriat privé

L'émergence d'acteurs professionnels proposant une offre de services de qualité et adaptée sera appuyée autant que possible. Cet appui s'intéressera à l'ensemble de la filière :

- en amont, aux fournisseurs de matériels (dalles, superstructures...) et aux entrepreneurs, maçons, etc. ;
- en aval, aux entreprises de vidange, de transport, de traitement et de valorisation des boues.

▪ Coordination avec les autorités publiques locales ou nationales

L'assainissement liquide et solide s'inscrivent dans des politiques publiques et ne trouvent leur pérennité qu'à travers la mise en place de financements récurrents de ces filières, adaptés aux coûts de fonctionnement. Ceci est particulièrement vrai pour la partie aval des filières, à savoir la collecte et le traitement des déchets et boues de vidanges. Les projets retenus dans le cadre de cette FISONG devront donc impérativement proposer un cadre pérenne de financement de la filière, dans lequel les autorités publiques en charge de l'assainissement seront parties prenantes.

L'implication des autorités publiques locales pourra se faire aussi sous d'autres formes : élaboration de schémas de programmation, formations, équipements, articulation avec des projets déjà existants sur leur territoire...

▪ Prise en compte et professionnalisation du secteur informel

Dans la plupart des pays, la pré-collecte des déchets ou la collecte des boues de vidanges ont été prises en charge par un secteur informel qui s'est substitué aux organisations publiques défaillantes. Seront favorisés les projets qui permettent une professionnalisation et pérennisation des organisations informelles existantes, par exemple à travers la création d'un système de régulation ou de fédération des organisations, la gestion des conflits entre associations, la création d'emplois formels.

- **Articulation entre création de la demande et promotion de l'offre**

Le bon enchaînement entre une démarche d'IEC créant la demande en équipement (telle que l'ATPC) et la promotion d'une offre de produits et de services répondant à cette demande en termes de coût et de qualité est délicate. Si l'offre est promue trop tôt ou si elle est trop financée par le projet, la demande qui a été créée risque de ne pas être pérenne au-delà de la durée du projet. Peu d'expériences ont été capitalisées sur cette question à laquelle les projets proposés pour cette FISONG pourront s'intéresser.

Pour la promotion de l'hygiène et de la demande en assainissement, les approches innovantes seront privilégiées (exemple : WASH United).

Pour le volet offre, les solutions techniques à faible coût seront recherchées. Des initiatives visant à développer une production locale et une standardisation des produits pourront être mises en œuvre, afin de réduire les coûts et générer une activité économique supplémentaire.

Les outils du marketing social (et plus généralement du marketing) seront mobilisés, tels qu'une définition claire du mix marketing / les « 4 P ». Les clients les plus pauvres seront la cible prioritaire (approche *Bottom of the Pyramid* – BOP).

- **Approche intégrée assainissement liquide et solide**

L'assainissement liquide et la gestion des déchets solides ne sont pour ainsi dire jamais envisagés de manière concertée, alors que des synergies peuvent exister car leurs filières se ressemblent. Une démarche intégrée sera considérée positivement.

Tant pour l'assainissement liquide que solide, les projets devront améliorer le fonctionnement et la structuration de l'ensemble de la filière.

- **Partenariat avec la coopération décentralisée**

L'assainissement liquide et la gestion des déchets relèvent souvent de la responsabilité de la collectivité locale. Les collectivités françaises disposent donc a priori d'une expertise à partager dans ce domaine afin de renforcer les capacités de leurs homologues du Sud. C'est en particulier le cas pour ce qui concerne la mise en place de taxes permettant de développer la filière aval. Les projets de cette FISONG chercheront donc à s'appuyer sur cette expertise du Nord et, dans la mesure du possible, à mobiliser également un cofinancement de la coopération décentralisée.

- **Evaluation de l'impact sur la santé**

La santé des populations est un enjeu essentiel de l'assainissement et de la gestion des déchets. Pourtant, peu d'études existent pour évaluer le lien entre le niveau de service (i.e. le niveau sur « l'échelle de l'assainissement ») et l'impact sur la santé. Les ONG sont invitées à proposer des projets permettant de capitaliser sur ce sujet.